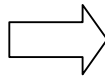


Communiqué

lundi 13 février 2012

Résultats de la grande enquête menée auprès des cyclistes toulousains

L'association vélo a recensé toutes les bordures à abaisser en priorité sur les pistes cyclables



Tous les cyclistes toulousains le savent bien, le réseau cyclable du Grand Toulouse est très hétéroclite, et l'on alterne souvent entre des bandes cyclables sur la chaussée, et des pistes sur les trottoirs. Et justement, ces pistes sur trottoir ne le restent jamais très longtemps et **en général, à chaque croisée, crac ! Une bordure à descendre et une autre à monter**, qui vient taper dans les roues et qui fini par les voiler.

C'est pourquoi nous **avons lancé une grande campagne de recensement des bordures à abaisser en priorité sur les aménagements existants auprès de nos 1050 adhérents.**

Un total de **101 sites** dont les bordures doivent être abaissées a ainsi été recensé à l'automne dernier sur le Grand Toulouse, soit 69 à Toulouse (dont 18 dans l'hyper-centre), 13 à Blagnac, 6 à Tournefeuille et 3 à Colomiers.

Les 5 axes sur lesquels nous demandons que les bordures soient abaissées en priorité sont:

1. **Le canal du midi**, à pratiquement toutes ses traversées obligatoires, jusqu'aux ponts jumeaux et la liaison avec la digue Garonne
2. **L'impasse Roquemaurel**, qui, avec ses 6 centimètres de haut, est la bordure la plus désagréable de Toulouse
3. **La piste rive Gauche de la Garonne**, entre le pont de croix de pierre et la rue de l'oasis, via la rue de la digue
4. **La nouvelle piste de la LMSE**, qui a de nombreux défauts que l'on pardonne d'autant moins facilement qu'elle est neuve !

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.

5. **L'avenue Jean Chaubet** et sa piste sur trottoir, dans sa partie proche de la rocade.
La piste qui longe la rocade et croise cette avenue a également des bordures trop hautes.

Enfin, la contre-allée **avenue Etienne Billières** concentre de nombreuses critiques sur ses bordures. La contre-allée étant une mauvaise solution, nous demandons la réalisation rapide de couloirs de bus comme la CUGT le prévoit depuis de nombreuses années.

Nous demandons qu'un **plan d'action soit rapidement mis en place** pour mettre à niveau zéro ces cinq sites. Nous demandons également qu'un plan d'action à moyen terme soit mis en place pour abaisser l'ensemble des 101 sites répertoriés par nos adhérents.

Pour plus d'informations, contacter :

Florian JUTISZ, vice-président, tél : 06 67 72 57 89

L'Association Vélo a pour but de développer et d'améliorer la pratique du vélo en agglomération. Depuis plus de 30 ans, ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus facile les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation. L'Association Vélo adhère à la FUB (fédération française des usagers de la bicyclette, organisme national) et diffuse quatre fois par an un journal d'information.